Mémoire concernant l'agriculture de la montagne de Diesse, adressé à la Société Oeconomique

Autor(en): **Giauque**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne**

Band (Jahr): **1 (1760)**

Heft 2

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-382486

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

XIV.

MEMOIRE

CONCERNANT L'AGRICULTURE DE LA MONTAGNE DE DIESSE, ADRESSE A LA SOCIETE OECONOMIQUE, PAR LE SIEUR GIAUQUE, † HABITANT ET LABOUREUR DE LA DITE MONTAGNE.

QUAND je n'aurois que la seule satisfaction de faire parvenir à cette noble Société, les foibles traits de ma plume, qui contiennent les idées que j'ai sur l'agriculture; Je m'acquiers déjà plus d'honneur que je n'ai de

† Nous croirions faire tort au judicieux Sieur Giauque, laboureur de Prêle & auteur du présent mémoire, si nous changions son stile naïf & si convénable à sa

de peine ; je ſerois d'autant plus heureux, ſi je pouvois avoir la ſatisfaction d'être aſſuré, que mon petit travail a ſeulement été examiné étant bien éloigné de préſumer de moi, que je puiſſe mériter aucune récompenſe, puiſque n'ayant point de connoiſſance dans cet art, que par la pratique & ma petite expérience, je ne ſuis pas en état de mettre mon ouvrage en parallèle avec celui des ſavans, qui joignent à la pratique une théorie parfaite; c'eſt pourquoi le principal motif qui m'a déterminé à écrire, n'eſt que pour avoir l'honneur de remercier très-humblement la noble Société, de leurs ſoins & de leur attention pour le bien public, en cherchant les moyens d'augmenter ſon bien être; & ſi j'y pouvois contribuer

ſa vocation; nous oſons même nous flater, que le lecteur ne pardonnera pas ſeulement les petites incongruités de ſon langage en faveur de ſes connoiſſances & de ſes excellentes remarques, mais que le public verra avec plus de plaiſir, les fruits purs & ſimples du génie d'un de nos cultivateurs, que ſi nous avions maſqué ſes idées, en changeant ſa manière originale de s'exprimer. Nous eſpérons de plus, que la publication de ce morceau intereſſant encouragera d'autres laboureurs à nous communiquer leurs remarques, & à enrichir par ce canal nôtre chère Patrie de leurs heureuſes découvertes. Ajoutons ſeulement encore, que nous avons été ſingulièrement frapé, de ce que l'auteur de ce mémoire, aidé des ſeules lumières du bon ſens, & de ſon expérience, eſt parvenu rélativement à une des plus dangereuſes maladies des bleds, aux mêmes découvertes, que Mr. du Tillet, Philoſophe vraïement patriotique, dont la conſtante application a été heureuſement animée par les regards de ſon Roi & l'aplaudiſſement de toute ſa nation.

contribuer d'une étincelle, je serois au comble de mes souhaits; dans cette vüe, je présente très-humblement ce petit mémoire composé de cinq parties.

LA PREMIERE, *traite de la Situation & du climat du terrain que j'occupe, avec mes comparoissiens de la Seigneurie de Diesse.*

LA SECONDE, *de la nature du sol.*

LA TROISIEME, *des attentions que doit avoir le laboureur.*

LA QUATRIEME, *ce qu'il doit semer, & le moyen de se préserver de plusieurs grains & herbes nuisibles.*

LA CINQUIEME, *le soin qu'il doit avoir du grain qu'il destine pour semer, & les moyens de le préserver d'infection.*

PREMIERE PARTIE.

DE LA SITUATION ET DU CLIMAT.

LA mairie de Diesse est un petit valon bien ouvert du côté du midi, situé au couchant de la Seigneurie d'Orvin, & de la mairie de Bienne, au nord des mairies de Deuchertz, de Douane, de Gleresse, & de la Neuveville, à l'orient de celle de Lignières, & au midi de l'Erguel, contenant deux heures & demi de longueur, & deux de largeur; où se trouvent les villages de Diesse, de Nods, de Prêle, & de Lamboing, qui composent en tout deux cent & nonante deux

ménages, ou feu tenans; dépendants de la douce domination de LL. EE. de Berne, & de S. A. le Prince Evêque de Bâle, mes très-illuſtres Souverains.

L'AIR y eſt froid, parce que le terrain étant fort élevé, ſe trouve par là expoſé à plus de frimats, que ceux qui ſont ſitués plus bas. C'eſt une tradition généralement reçüe, qu'avant que les bois & les forets qui ſe trouvent dans les hautes montagnes au nord de ce petit valon, fuſſent ruinés, nôtre petit païs étoit moins ſujet aux gelées, qu'il ne l'eſt aujourd'hui, & que par conſéquent il étoit de meilleur rapport; ce qui eſt extrêmement probable.

MAIS comme par une ſuite de la bonté paternelle des deux illuſtres Souverains; ils ont envoyés ſur ces lieux des Seigneurs hauts Commiſſaires, l'automne dernier, auxquels on eſt redevable du partage de ces bois, qui n'ont été ruinés, qu'à cauſe de la communion dans laquelle ils ont été juſques ici entre trop de parties; on a tout lieu de ſe flater, que dans quelque tems ils ſeront rétablis, & par là le climat du païs remis dans ſon état primordial.

SECONDE PARTIE.

DE LA NATURE DU SOL.

CE terrain eſt généralement de terre forte, mais pierreux en pluſieurs endroits, ſurtout les prés, qui ſe trouvent dans les montagnes; ils

ils produiſent peu d'herbes, mais le foin en eſt excellent.

IL y en a une autre eſpece, qui eſt ſituée plus bas, il s'en trouve entre ceux-ci, qui produiſent tout auſſi peu d'herbe, mais dont en même tems la qualité eſt très-petite; j'aurai occaſion d'en parler plus au long, à la fin de la troiſième partie, où on trouvera une manière aiſée de les bonifier.

LES champs y ſont en grand nombre, & généralement de bon raport, pourvû qu'on en ait ſoin; mais ils ſont tellement ſenſibles au moindre relachement de culture, que pour peu qu'on les néglige, il faut bien du tems & de la peine pour les remettre en bon état; de ſorte que la principale cauſe de la ruine de nos laboureurs vient de là.

DEPUIS une quinzaine d'années je recherche la cauſe, pourquoi les champs ſont ſi difficiles à bien entretenir dans ce lieu, & pourquoi ils varient ſi facilement dans leur raport; je n'en ai pû découvrir d'autre, ſinon que les terres ſont plus rudes, plus peſantes & moins ſabloneuſes qu'ailleurs.

IL y a quelques bons prés & de vergers aux environs des villages, il y croit pluſieurs ſortes de fruits, mais qui n'eſt pas d'auſſi bon goût, ni de la groſſeur de celui qui croit dans la plaine, ou dans les vignobles; mais quant au jardinage, il eſt bien le plus excellent qu'on puiſſe trouver, & en grande quantité.

LES abeilles y prospèrent, & le miel y est d'un goût admirable, le lait y est aussi fort bon.

IL se trouve de plus dans ce valon un marais, qui a trois quarts d'heures en longueur, & la moitié en largeur, c'est un pâturage qui apartient aux trois premières communautés. Il est bien à souhaiter qu'on en prenne plus de soins à l'avenir qu'on n'en a eu du passé; ce seroit une espece de trésor inépuisable, si une fois on vouloit se prêter à le bonifier; j'espère qu'on va l'entreprendre, parce que plusieurs de nos œconomes comprennent aussi bien que moi l'utilité & le profit qui en va résulter.

TROISIEME PARTIE.

DES ATTENTIONS QUE DOIT AVOIR UN LABOUREUR.

LE laboureur doit labourer la terre, lors qu'elle est médiocrement seche, éviter de la remuer trop profondément, lors que c'est pour sémer, mais quand c'est pour sémorer ou tiercer, il la doit remuer plus profondément avec néanmoins cette observation, que comme plusieurs champs ont une mauvaise terre sous la bonne, lors qu'il s'agira de ceux-ci, il se doit bien garder de pénétrer trop bas, si non il gâtera son champ en élevant la mauvaise terre & en fouissant la bonne; * cette

* Sans doute que le Sieur Giauque parle ici d'une terre glaise, effectivement très ingrate & très stérile,

cette mauvaiſe terre ſe connoit, en ce qu'elle eſt jaunâtre, & en quelques endroits blanchâtre.

PLUS il labourera ſouvent ſa terre, & plus il l'améliorera, pourvû qu'il choiſiſſe des beaux jours, & qu'elle puiſſe ſe ſécher avant qu'il pleuve, il convient néanmoins, après qu'elle a été labourée de la laiſſer repoſer une quinzaine de jours, avant que de retourner à la charge, & qu'il ait plû deſſus; & s'il y a des mottes, il les faut rompre avant que de labourer de nouveau.

JE prie tous les laboureurs de la mairie de Dieſſe & tous ceux qui peuvent avoir des terres de cette nature, de ſe défaire de l'opinion, qu'il faut ſémorer en une telle ſaiſon, & tiercer en une telle autre; qu'ils ſe perſuadent une bonne foy qu'il n'y a point de règle à obſerver à cet égard; de ſorte qu'il n'importe pas que ce ſoit plûtôt ou plûtard, pourvû qu'on obſerve celles qui ſont ici préſcrites.

IL arrive quelque fois qu'il fait un tems propre pour labourer au printems, avant qu'il ſoit tems de ſémer; on ne doit rien négliger à cet égard; car les champs qui ſeront labourés deux fois, produiront beaucoup plus

rile, auſſi longtems qu'elle n'eſt pas fertiliſée par les labours, les fumiers & toutes les benignes influences de l'air, du ſoleil, de la roſée, des pluyes. Cette terre amenée peu-à-peu à la ſurface des champs eſt auſſi feconde que toute autre. Mais cette erreur ſi ordinaire encore chez la plûpart des laboureurs eſt très pardonnable à nôtre auteur.

que les autres; on en doit ainſi uſer en automne, lors que le tems le permet ſurtout quand c'eſt des champs herbeux.

EN toutes ſaiſons le laboureur doit ſoigneuſement oter les herbes hors de ſon champ, mais ſurtout lors qu'il veut ſémer; c'eſt ici qu'il a l'avantage ſur toutes les autres profeſſions, il peut, (& il doit plus qu'il ne fait) mener ſes enfans avec lui à la charüe, & leur faire amaſſer toutes les herbes qu'il remuera: Quand même elles giſent ſur terre, ſi on ne les ote pas, la plûpart reprennent racine, & elles ſont très contraires à la production du grain en général, de quelles eſpeces qu'elles ſoyent; encore une fois ici le laboureur a l'avantage ſur tous les artiſans; non ſeulement ſes enfans, même ceux de l'age de quatre à cinq ans peuvent gagner leur vie, mais ils contribuent beaucoup à augmenter les revenus de la famille; que les pères & les mères ne négligent donc rien à cet égard; car il vaut mieux avoir ſes enfans ſous ſes yeux occupés à choſes utiles, que de les laiſſer aller en foule avec les pareſſeux pour leur devenir ſemblables, ou de les envoyer mandier; d'ailleurs c'eſt un défaut capital chez bien des gens, qui négligent de nettoyer leurs champs des herbes, lors qu'ils labourent, & qui différent de les enlever juſques à ce que le grain eſt en valeur, cette négligence leur cauſe une double perte. *

ET

* Sans doute que nôtre auteur ſeroit bien ſurpris, s'il ſavoit que la plûpart de nos laboureurs ne ſarclent jamais

ET comme il y a beaucoup de champs qui manquent de terre, & que par contre il y en a qui en ont de reste. Il faut conduire de cette terre superflüe, où il en manque; Souvent même on peut la prendre à un bout dans le même champ; ce qu'on doit surtout faire pendant l'hiver, lors que le tems le permettra.

IL y a aussi plusieurs champs où on peut creuser de la bonne terre jusques à 5. ou 6. pieds de profondeur où on peut remplir les creux avec des pierres jusqu'à une certaine hauteur; c'est encore un moyen très-facile de bonifier ses champs.

QUAND le laboureur aura conduit son fumier sur ses champs, il ne le doit pas élargir quand il pleut, & ne le doit pas enfouir dans la terre qu'il ne soit sec; s'il contrevient à ces deux régles, son fumier n'aura aucune éfficace.

jamais aucun de leurs champs, bien loin d'en faire enlever les racines nuisibles, au tems des labours. Le domage qui en résulte est très grand: Au reste nous croyons que le Sr. Giauque, se trompe, lors qu'il dit que le sarclage fait du tort aux semailles. Si cet ouvrage se fait par un tems plûtôt sec, qu'humide, que les sarcleurs sont entendus, & qu'on leur défend de frêter autrement qu'à pieds nuds ou assis, ils gateront peu de bled, & le bien que cette espece de petit labour fera aux plantes, reparera abondamment le mal qu'ils auront pû faire. Cependant il reste vrai, que cette voye de détruire l'ivraye, est très dispendieuse, & par conséquent celle du Sieur Giauque préférable de beaucoup.

J'AI dit au commencement de la seconde partie, qu'il y a des prés, qui produisent peu d'herbe, & qu'elle n'est pas de bonne qualité; ces prés sont généralement situés dans des fonds, quoi qu'en partie assés rapides, & ils sont tous marécageux; ils produisent une petite herbe, qu'on appelle en langage du païs, Seigne, & en Allemand Lische; outre qu'ils produisent fort peu, le bétail ne mange pas volontier le foin, & il ne lui profite point; quand on en donne aux vaches, elles perdent d'abord le lait. Et un surcroit de mal, c'est que le fumier qu'on fait en fourageant ce foin, n'a presque point de vertu; de sorte que c'est ici un fait très-interessant, & il l'est d'autant plus, que ces prés sont en grand nombre & à vil prix.

ILS sont tous d'une terre noirâtre, aprochant un peu de la tourbe, & ce qui les rend marécageux c'est qu'il y a dessous de l'argile bleuâtre partout, qui empêche l'eau de s'écouler plus bas; la surface étant de cette terre légère, attire & conserve l'eau comme une éponge; il est facile de les bonifier, car la nature y a pourvû, & il est surprenant que personne ne l'aye entrepris plûtôt; il faut creuser de cette argile, qui n'est qu'à environ un ou deux pieds de profondeur & la laisser en tas pendant une année, après quoi on l'étendra par dessus le pré à la hauteur de deux ou trois pouces. La meilleure saison pour cette opération est l'automne, il sera encore mieux si on jette auparavant sur le pré de la sémence d'herbe de montagne, qu'on peut ramasser

maſſer dans la grange pendant l'hiver ; ceux qui voudront bien prendre la peine d'améliorer leur prés de cette manière, ſeront ſurpris agréablement ; non ſeulement ils auront le double de foin, mais il aura encore le double de qualité, en ſorte que c'eſt bonifier ſon bien de trois quarts ; on aura ſoin cependant de ſoigner les fonds extrêmement humides, & en creuſant l'argile, on peut diriger ſes foſſés, de façon qu'ils contribueront beaucoup à mettre le terrain à ſec.

IL me paroit que cette même argile devroit être propre à faire produire du grain ſurtout dans les champs ou la terre eſt légère ; je me propoſe Dieu aidant, d'en faire l'épreuve au plûtôt.

QUATRIEME PARTIE.

CE QUE LE LABOUREUR DOIT SEMER, ET LE MOYEN DE SE PRESERVER DE PLUSIEURS GRAINS ET HERBES NUISIBLES.

TOUT préjugé eſt de mauvaiſe conſéquence ; un mal parmi nos laboureurs, c'eſt qu'ils croyent que le bled & autre grain, peut dégénerer en ivraye ; erreur s'il en fut jamais une ! Mais ce qui les y tient, c'eſt qu'ils ſément de l'ivraye avec leur bled, & quand il fait des hivers froids & humides, une partie du bled meurt, & comme l'ivraye réſiſte mieux, elle proſpère d'autant plus qu'elle a beaucoup de place, à cauſe du bled qui man-

que ;

que ; alors ils s'écrient j'avois ſemé du bled, il s'eſt converti en ivraye !

MAIS rien de plus ſûr que l'expérience, ſi ſeulement on daignoit y faire attention ; c'eſt par là qu'on peut voir que jamais le bled ne devient ivraye, non plus que l'ivraye ſe change en bled ; il faut donc que les laboureurs ſe défaſſent entièrement de cette mauvaiſe ſemence, & il ne leur en croitra plus ; il faut néanmoins bien prendre garde, & s'abſtenir de ce que pluſieurs font quand ils moiſſonnent ; c'eſt qu'ils ôtent l'ivraye de leur bled, & la jettent par terre, ſans faire attention qu'ils la ſément déjà pour l'année ſuivante ; d'autres ménent leur fumier ſur leurs champs, avant qu'il ſoit conſumé, & comme il y a de l'ivraye dans la plûpart, ils les enſémencent ainſi de ce mauvais grain.

IL y a entre-autres une herbe, qui eſt bien nuiſible, c'eſt le chardon ; il occupe par ſa grandeur, la place de cinq ou ſix tiges, de bled, il fait ſoupirer les femmes & pleurer les enfans, lors qu'on les envoye pour l'arracher ; mais comme il eſt très-commun & très-dangereux chacun a un très-grand interêt de s'en défaire.

J'AI obſervé que le chardon ne ſe conſerve que quatre ou cinq ans, après quoi il meurt, & ſi l'on n'en ſémoit point pendant ce tems, & qu'on prit en même tems la précaution que j'indiquerai tantôt on s'en trouveroit exemt ; c'eſt pourquoi on ne devroit ſémer aucune eſpece de grain qu'il n'eut été premièrement bien

bien criblé ; la ſémence du chardon ſort facilement, car elle n'eſt guère plus grande que celle du lin ; d'áilleurs quand il ſera criblé, on ſémera des plus gros grains, le chaume en deviendra plus gros auſſi bien que l'épi & le grain, & par conſéquent la recolte ſera plus abondante de tout point.

MAIS ce n'eſt pas aſſés pour ſe preſerver des chardons, que de n'en point ſémer, car ils ſe ſément d'eux-mêmes. On aura donc ſoin de n'en point laiſſer meurir, & de les couper ſoigneuſement dès qu'ils ſont en fleurs; cette ſémence ſe peut transporter peut-être à plus d'une lieüe de diſtance par les vents ; lors qu'elle n'a pas été batüe elle eſt garnie d'une eſpece de coton, qui lui ſert d'ailes pour voler en l'air.

PAR cette raiſon toutes les communautés devroient défendre à un chacun de laiſſer meurir aucun chardon de cette eſpece, dans aucune de ſes terres, & de ne ſémer aucun grain qu'il n'eut été viſité * par des experts, tant par raport aux chardons qu'à l'ivraye, ni elle & autre grain nuiſible; bien entendu que les communautés devroient aſſiſter au commencement, ceux qui ſont pauvres, & leur procurer du grain net pour leurs familles.

IL

* Le Sieur Giauque a été aſſés heureux, de faire conſentir il y a déjà quelques années, ſa communauté à cette importante précaution. L'avantage conſidérable qu'elle en retire, eſt connu de tous ſes voiſins.

IL feroit même à fouhaiter, que l'autorité fouveraine voulut bien intervenir dans cette occafion importante.

IL y a encore une autre efpece d'herbe, très-nuifible, qui croit dans les bleds, on l'appelle en langage du lieu Tertelière, & en Allemand Claffe; J'ignore jufques ici, de quelle manière on pourroit s'en défaire; & je prie la noble Société, fi quelqu'un a découvert un moyen de bien vouloir m'inftruire là-deffus; car cette herbe eft bien nuifible, & le bétail ne la mange pas; il en croit auffi dans quelques prés mais elle eft moins grande que celle qui croit parmi le bled; elle eft printemnière, & le plus fouvent elle eft déjà féche au tems des fénéfons.

L'ON devroit fémer plus de pur froment qu'on ne fait, particulièrement de celui qu'on féme au printems, quand même il produit dans certaines années un peu de moins que le feigle; on en eft largement dédomagé, par la qualité, qu'il a, très-fupérieure à toute autre grain. Cependant il eft très-bon d'obferver qu'il y a plus de profit de fémer du meteil dans les champs maigres, & dans ceux qui font de la mauvaife terre, dont j'ai parlé au commencement de la troifième partie, que d'y fémer du froment; & comme chacun à interêt de faire ce qui lui eft avantageux, il pourra fe conduire en conféquence.

J'APROUVE beaucoup la manière de nos laboureurs, qui en fémant les grains du printems, y mêlent de l'orge, de l'avoine, & des

des veſſes; s'il fait un été ſec l'orge proſpérera, s'il l'eſt médiocrement ce ſera l'avoine, & s'il eſt humide, ce ſeront les veſſes; ainſi par ce moyen la terre ne peut manquer de produire, d'ailleurs plus le raport eſt grand dans un champ, & moins la terre en eſt alterée; & plus parcontre il eſt petit, plus la terre en ſoufre & s'amaigrit.

CINQUIEME PARTIE.

DU SOIN QUE LE LABOUREUR DOIT AVOIR DU GRAIN QU'IL DESTINE POUR SEMER, ET LES MOYENS DE LES PRESERVER D'INFECTION.

IL doit éviter autant que poſſible de ſémer du grain qui aura été germé, au contraire, il faut ſémer le plus ſec & le mieux conditioné, de quelque eſpece que ce ſoit.

J'AI remarqué que nos laboureurs, même les plus œconomes, laiſſent trop meurir leurs bleds, avant que de les moiſſonner, ce qui eſt le plus ſouvent la cauſe qu'ils germent; il ne faut donc rien négliger à cet égard, parce que le grain en eſt meſlleur, il ſe conſerve mieux & le pain en eſt plus nourriſſant, lors qu'on le moiſſonne de bonne heure, que lors qu'il a été recueilli trop mur.

ET quant aux grains qu'on ſéme au printems, outre qu'il n'en faut jamais ſémer de ceux qui ont germés, il faut encore prendre garde qu'on ne ſéme des grains qui auroient trop fermenté, ſoit dans le tas de la grange, ſoit

ſoit dans le grenier ; ce qui arrive quand on en met trop enſemble, & qu'il n'eſt pas bien ſec; il eſt inconteſtable que le grain qui a ſoufert trop de chaleur en fermentant eſt étoufé & qu'il ne peut rien produire.

NOS laboureurs s'étonnent qu'en certaines années leurs grains du printems, qu'ils ont ſémé comme de coutume, ſe trouvent moins épais qu'ils ne s'y attendoient, la cauſe vient de là.

IL y a encore une dangereuſe maladie dans le bled, & qui porte un préjudice notable, c'eſt quand il devient noir, on l'apelle en langue du païs, ébruné, & en Allemand Brande ; il y en a qui croyent qu'elle provient de vents froids, les autres de pluïes froides, d'autres l'attribuent à des roſées mielleuſes qui tombent en certains tems; mais les uns & les autres ſe trompent.

J'IGNORE la cauſe qui a pû engendrer cette maladie, mais je puis dire par expériences faites & réiterées, que ſi on n'en ſéme point, il n'en croitra point ; non pas que j'entende que ce bled qui eſt conſumé en fine poudre, puante & noire puiſſe rien produire ; mais cette poudre eſt tellement contagieuſe, que le bon grain qui s'en trouve infecté ſe corrompt, & produit de ce bled ébruné, chaque grain de froment, a une fine ſoye blanche à un bout, ſi elle eſt bien noircie par cette poudre, le grain eſt déjà corrompu. Il y a des perſonnes qui lavent leur bled ébruné en differentes manières, ce qui dimi-

nüe

nüe beaucoup cette maladie, mais n'eſt jamais ſufiſant pour les en garantir tout à fait; pour peu qu'il en reſte, la contagion s'augmentera annuellement, ſurtout quand il fait des printems humides & froids; d'ailleurs quand une maiſon s'en trouve infectée on ne s'en peut défaire entièrement qu'en obſervant les règles ſuivantes; car quand même on lavera tout ſon bled, ou qu'on en ſémera du net qu'on aura acheté, il ſera déjà infecté la ſeconde année.

C'EST pourquoi celui qui s'en veut trouver exempt, doit commencer par ſe procurer du bled bien net pour ſémer, & l'année après, avant que de le conduire dans ſa maiſon, il faut qu'il lave ſa grange & les endroits où il le mettra, même les enchâtres du grenier, ſes vans, ſes cribles, & juſqu'aux ſacs, car cette peſte ſe communique très-facilement ſurtout dans la grange, où les joints d'entre les madriés ſont pleins de cette poudre depuis les années précédentes, & le coup du fleau l'agite, enſorte qu'elle s'élève & ſe mêle parmi le bled, ce qui l'infectera toujours infailliblement.

IL n'y a rien de meilleur pour laver ſa grange que de prendre de l'eau bouillante, dans laquelle on aura fait cuire de la chaux & du ſel; outre que cette eau (qu'on verſera bouillante) garantira de l'infection de cette poudre, elle eſt fort bonne pour conſerver le bois contre la pourriture & la vermoulure.

LES communautés ainſi que je l'ai déjà remarqué pour un autre ſujet, à la fin de la

quatrième partie, ont aussi un grand interêt à veiller sur ceux qui sément de ce bled ébruné, par ce qu'insensiblement ils infecteront celui de leurs voisins, si on ne les oblige à le corriger; c'est une grande perte sur les bleds, non seulement par la diminution que cette maladie y cause, mais aussi parce que celui qui est ainsi noir & puant est mal sain; j'aurois encore plusieurs objets à traiter mais la crainte d'abuser de la patience de la noble Société m'impose silence.

LES priant de la manière la plus respectueuse de pardonner tant les deffauts de langage que ceux d'Ortographe, chez le plus humble de leur serviteur, qui n'a d'autres étude, que celle qu'il a pû faire de lui-même durant les courts momens qui restent à un laboureur, qui a l'honneur d'en faire profession avec succès.

O Terre! Mère féconde,
Laisse fouiller dans ton sein;
Afin que le bien abonde:
Et notamment le bon grain!

XV. DE-